

# LE CONTE AU QUEBEC AU DIX-NEUVIEME SIECLE

*Jean Rigault*

**L**A VEILLÉE donne aux anciens Québécois l'occasion de se divertir, de s'évader. Si les pieds et les voix y trouvent leur compte, les esprits, les coeurs, les âmes ne sont pas oubliés. Les conteurs, par leur art, fournissent aux gens de quoi peupler l'imagination, de quoi faire vibrer la sensibilité et bien souvent aussi de quoi "élever" l'âme. Le Québécois au siècle dernier dissocie difficilement la religion, au moins telle qu'il l'entend, et la vie; H. R. Casgrain souligne la différence qui existe à cet égard entre le paysan québécois et le paysan français, son cousin germain: "l'étranger qui ne connaissant pas l'habitant de nos campagnes croirait pouvoir l'assimiler au paysan de la vieille France, son ancêtre, se méprendrait étrangement. Plus éclairé et surtout plus religieux, il est loin de partager son état précaire".<sup>1</sup> La différence réelle au 19e siècle, n'a pas toujours été aussi grande, et la majeure partie des contes québécois trouvent surtout leur origine dans le folklore français, et parfois dans le folklore irlandais et même écossais. Néanmoins, les contes à incidences religieuses dans le folklore du Québec sont plus nombreux que ceux des pays d'origine, principalement de France. Le fait est spécifique d'une âme collective due à un type de société, à un mode de vie, à des données historiques, à une psychologie nettement différenciés. C'est cette âme qu'on pourrait saisir à nu dans les légendes et les contes souvent naïfs transmis par la tradition orale; nous avons tenté de la découvrir à travers les situations, les commentaires, les morales que renferment les récits.

Nous tenons nos matériaux d'anciens qui les avaient eux-mêmes reçus parfois de leur grands-pères, nous avons souvent dû faire appel à des fonds recueillis par des folkloristes, enfin, nous avons puisé dans les recueils où des écrivains du siècle passé ou du début de celui-ci, conscients de la valeur du patrimoine folk-

lorique en voie de disparition, ont fixé ce qu'ils en connaissaient. Nous nous occupons particulièrement des contes et des légendes du 19e siècle parce qu'ils alimentent encore les "diseurs" contemporains; mais il est évident que ces récits se sont transmis plus ou moins déformés, transformés, adaptés à travers les siècles; bien souvent, ils ont pour sujet le début de la colonisation, ce qui a l'avantage de les nimer de gloire et de mystère et de les perdre dans la nuit des temps!

Nous n'avons pas établi de distinction entre les contes et les légendes. Les différences les plus importantes entre ces deux genres sont sans doute la part de réalité plus ou moins grande que l'on peut trouver à la base de l'anecdote, le degré de créance que le conteur accorde à son histoire et la portée didactique de celle-ci. Or, dans notre étude, qu'il s'agisse de conte ou de légende, le narrateur commence presque toujours par annoncer: "voici un fait qui est réellement arrivé"; et bien souvent il est aussi sûr de l'existence et de la délivrance d'un loup-garou que de la rébellion de "37" et du passage des Habits Rouges; de plus, il est presque toujours un pédagogue et le merveilleux règne partout.

Nous nous sommes attaché surtout au merveilleux chrétien qui nous paraît plus révélateur de l'âme québécoise; c'est lui, d'ailleurs, que l'on rencontre dans la plupart des récits. Le merveilleux païen lui-même n'est-il pas baptisé par les habitants? Le feu-follet ne s'enfuit-il pas au signe de la croix et les loups-garous ne sont-ils pas de pauvres pécheurs? J.-C. Taché dans son avis au lecteur, en exergue de *Forestiers et Voyageurs*, écrit:

Le voyageur canadien est catholique et français; la légende est catholique et le conte est français: c'est assez dire que le récit légendaire et le conte, avec le *sens moral* comme au bon vieux temps, sont le complément obligé de l'éducation du voyageur parfait.

Les premières légendes à être retenues dans *les Soirées Canadiennes*, en 1861, sont empruntées au même Taché et s'intitulent: *l'Évangile ignoré*, *l'Évangile prêché*, *l'Évangile accepté*. Avec ce titre on pourrait penser à une manoeuvre due à des intellectuels tendancieux, mais les récits recueillis de la bouche même de gens du peuple ne donnent guère un autre son.

Qui sont les conteurs? De nombreuses histoires mettent en scène l'aïeul entouré de ses petits enfants: H.-R. Casgrain introduit ainsi un conte: "Tenez si vous voulez être sages et bien prier le bon Dieu, je vous raconterai une belle histoire. Oh! comme nous avons hâte que le chapelet soit fini". Cela rend un accent de vérité et il est permis de croire que, le travail des hommes et le climat

devenus durs et les enfants se multipliant, l'emploi de nourrice incombe naturellement au vieillard devenu une charge.

Il y a aussi d'autres conteurs, les colporteurs et les mendiants ambulants, qui véhiculent les récits des autres paroisses; il y a enfin des voyageurs plus importants qui raniment l'intérêt des veillées; surtout, parmi eux, les **prêtres colonisateurs**. Aubert de Gaspé écrit dans ses *Mémoires*: "Ces moines étaient souvent des journaux vivants (...) le Récollet bien accueilli de la population, le Récollet, ami de tout le monde, était la chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie"; son arrivée "était considérée une bonne fortune".

Au XIX<sup>e</sup> siècle le "diseur" adapte son récit à son auditoire, aux circonstances et aux coutumes locales; c'est un pédagogue né. L'habitant a d'autant plus besoin de lui qu'il ne possède guère de livres, il en arrive si peu de France; d'ailleurs, le paysan québécois n'est pas un "liseur", par paresse peut-être; mais aussi, sous l'influence de ses pasteurs émus par "l'esprit de subversion" répandu dans les ouvrages français et craignant l'esprit critique né de la lecture, l'homme du peuple en est souvent arrivé à considérer le livre comme l'oeuvre de Satan; enfin les écoles françaises sont peu accessibles. Le conteur doit suppléer tous ces manques; il ne l'oublie généralement pas et joue de tous ses talents. Il sait capter et retenir l'attention du paysan épris de la réalité en insistant sur l'authenticité du récit, en apportant des détails suffisants de lieux et de temps qui puissent toucher l'auditoire; il ne manque jamais de glisser une leçon et de l'appuyer fortement. Il ne se contente pas du sens de son "narré"; il sait qu'il faut répéter et parler clairement pour se faire entendre. Il commence par créer l'ambiance: "je vais commencer mon histoire en faisant un grand signe de croix pour chasser le diable et ses diabolins. J'en ai assez de ces maudits-là (...)". Il fait des commentaires. P.-O. Chauveau, rapportant *l'histoire de Lanouet*, remarque: "il est bien malheureux de vivre et de mourir si loin de tous les prêtres"; Aubert de Gaspé dans *la Légende du Père Romain Chouinard* souligne: "Dieu seul, bon jeune homme, est le maître de la mort et de la vie". Comme dans les fables, la fin du récit semble l'occasion d'exprimer en clair le sens du conte. *Forestiers et Voyageurs* se termine par ces mots: "Heureux ceux qui croient!" *Le Sagamo du Kapskouk ou l'Évangile prêché* est plus poétique: "mais l'expérience nous apprend qu'il n'y a bois si sec que Dieu ne fasse reverdir quand il luy plaist!". "On ne prie pas, et le flambeau de la foi s'éteint vite quand il n'est pas ranimé par le souffle sacré de la prière!", s'exclame L.-P. Lemay en terminant l'histoire du "Spectre de Babylas", alors

que H.-R. Casgrain insiste sur le rôle de la Providence et que J.-C. Taché en arrive à intituler un de ses derniers paragraphes: "Réflexions"! Une fois encore, l'instinct didactique du conteur ne fait pas défaut. Et qu'on ne croit pas que cela est le seul fait des conteurs-écrivains; sans doute, la plupart de ceux que nous devons citer sont-ils de plats moralisateurs, mais un récit recueilli tout dernièrement d'un octogénaire adopte le même plan. Le conteur termine ainsi: "c'était la grand mention dans le village ( . . . ) tout le monde est convainc que c'était une punition que le Bon Dieu lui avait faite. D'abord lui, y avait pas d'affaire à aller là ousqu'y a été, pis toutes les affaires qui sont arrivées, c'était pas dû à arriver ( . . . ) Depuis cette affaire-là, on a ben slacké l'ouvrage le dimanche".<sup>2</sup>

**P**ÉDAGOGUE, le conteur est surtout intéressé à enseigner deux choses: la morale, la morale chrétienne bien sûr, où l'observance de la pratique religieuse occupe une place de choix, et, plus rarement, mais cela se rencontre, un certain patriotisme. Le narrateur québécois ne peut guère passer pour un mystique, il oublie rarement les conséquences pratiques de son invention; il applique son sens du mystère et de la poésie à l'expression d'images et de mythes, mais son but est le plus souvent utilitaire. Il ne révèle son âme profonde que malgré lui, pour ainsi dire.

Il prêche la priorité du divin sur l'humain, la charité, la résignation, le courage, la modestie, la fidélité, le "culte" des enfants, le respect des personnes, des objets et des gestes saints. Il le fait parfois jusqu'à la superstition la plus intégrale, parfois aussi jusqu'à la coopération active à l'oeuvre de la paroisse. On lit dans *les Forestiers*: "Souviens-toi qu'à part le Ciel tout le reste ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'obtenir"; L. Fréchette ne manque pas de montrer le Québécois parti à Paris qui, enfin réduit à rien, "tomba à genoux, pleura longtemps et pria ( . . . ). L'esprit humain a le droit de connaître. Mais qu'il ne cherche pas en dehors de Dieu, c'est peine perdue".<sup>3</sup> Plus ou moins bien exprimée, cette sentence est à la base de bien des récits. Le "diseur" ne se contente pas d'humilier l'homme, il lui rappelle que, chrétien, il vit dans un monde double, à la fois naturel et surnaturel, le second étant de loin le plus important: "je dois vous dire que nous venons d'échapper, par un heureux hasard, ou plutôt par une protection spéciale de la Providence, à un ennemi autrement dangereux que les partis d'Iroquois qui rôdent depuis quelques semaines sur nos rivages" (*Légendes canadiennes*).

La menace franc-maçonne pèse sur les auditeurs; or se faire franc-maçon, c'est appartenir au Diable: "à la mort, le Diable en personne viendrait réclamer (l'âme de l'adepte) au tribunal du Souverain Juge". C'est L.-P. Lemay ("Le Baiser fatal") qui nous rappelle ceci; pourtant, comme aucune des traditions populaires directement recueillies ne s'en fait l'écho, il nous est difficile de savoir s'il interprète la tradition ou s'il écrit pour son propre compte pensant à un auditoire donné. Mais la plupart des conteurs s'accordent pour évoquer des pactes avec le Diable sous une forme ou sous une autre. C'est Colette qui périt dans l'incendie de sa mesure, pour avoir dit: "plutôt épouser le diable que de coiffer Sainte Catherine";<sup>4</sup> c'est Corinne qui appelle ce même diable, danse avec lui et meurt folle.<sup>5</sup> D'autres encore pactisent avec le Malin; "un bon paroissien craignant Dieu, ne (doit) avoir aucun rapport avec ses suppôts de l'enfer"<sup>6</sup>!

Il peut pourtant être bien utile d'avoir le diable "dans sa manche". Un vieux conteur ne commence-t-il pas son récit: "Quand les gens des chantiers sacrent ben, le Diable bûche".<sup>7</sup> Mais les châtements sont sévères pour ceux qui oublient la grandeur de Dieu: "C'était dans la maison de Tante Guiguite. Ils étaient quatre. Ils ont décidé de voir celui qui sacrerait le plus. Ménou a sacré le plus. Tout à coup il a disparu par le trou de la cheminée. On ne l'a jamais revu. Le lendemain matin à quatre heures les trois autres étaient à l'église au confessionnal" (*Contes populaires*, p.116). Le conteur québécois aime à broder autour de cette phrase que lui rappelle la liturgie: "Homme, souviens-toi que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière" et il ne se fait pas faute de rappeler que "le ciel ( . . . ) ne punit pas toujours en ce monde ( . . . ) c'est à la mort que les comptes se règlent . . ." (*Contes vrais*, p.434).

De nombreux récits voudraient inciter les auditeurs au partage; ils se terminent à peu près ainsi: "ils vécurent heureux, distribuant leurs richesses et faisant la charité à tous". La bonté d'un chrétien peut sauver l'âme d'un possédé; c'est ainsi que le cordonnier Richard a racheté sa femme qui avait vendu son âme au diable.<sup>8</sup> Comme dans bien d'autres pays, le pauvre est assimilé à Dieu, sans doute en application de l'Évangile où il est dit: "Tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères que voilà, c'est à moi-même que vous l'avez fait". Mais l'esprit du Nouveau Testament redevient souvent celui de l'Ancien. C'est ainsi que la terre de gens qui avaient refusé l'aumône au Mendiant, un jour des Rois, est transformée en un désert maudit, impossible désormais à travailler.<sup>9</sup> Pourtant, le diseur exalte aussi le pardon des injures, la rançon du bien pour le mal, en vue de délivrer un loup-garou (*Contes vrais*, p.334).

L'habitant apprend encore la résignation; le narrateur est fataliste et son auditoire, sans cesse exposé à la rigueur du climat, à la difficulté de la tâche, est tout disposé à l'entendre. Le conte aide le paysan à justifier son acceptation de tout malheur; cela lui vient de Dieu en qui il doit mettre son espoir pour des jours meilleurs. L'aventure de David Larouche rapportée par Aubert de Gaspé, le père, illustre parfaitement cette leçon: alors que sa femme "en bonne chrétienne" rappelle à David qu' "il faut rendre au Bon Dieu ce qui nous vient de lui", l'homme erre; mais enfin, après des aventures, "Larouche se le tint pour dit, et accepta ensuite, avec reconnaissance, le bien que le Bon Dieu lui faisait, sans se mêler de vouloir régler les saisons". La légende de la Sainte-Catherine, quant à elle, peut bien avoir pour but d'aider les "catherinettes" à se soumettre aux "desseins de Dieu". L'exemple de la jeune fille préférant se damner et brûler dans sa maison plutôt que de demeurer à marier après vingt-cinq ans est d'ordre à faire réfléchir les demoiselles dans le même cas. Les exemples abondent à ce sujet.

Pourtant les conteurs ne veulent pas faire des "femmelettes" des gens qui les écoutent et ils insistent sur le courage qu'il faut pour blesser le loup-garou, sur celui qui manque pour délivrer le "fi-follet" ou pour répondre à l' "Introibo ad altare Dei" du "prêtre-revenant".

S'adressant aux femmes, et surtout aux filles, ils insistent sur la modestie. Comment préserver mieux les jeunes personnes alors qu'on doit les laisser partir aux veillées et s'enfoncer dans la nuit, en traîneau, seules avec leurs cavaliers, qu'en leur contant les mésaventures des filles qui ne sont pas sages. Les demoiselles sont, de plus, averties que se friser pendant la messe ou le chapelet, c'est faire apparaître le diable dans le miroir; c'est dire qu'elles devront être modestes et que le meilleur moyen pour ce faire est d'être pieuses, et d'assister aux offices. La légende de Satan au bal, qui se trouve au Québec sous de nombreuses formes et qui ressemble par certains aspects au Faust, prend ici une valeur nettement religieuse. La jeune fille, coupable de coquetterie, de légèreté, le plus souvent d'infidélité à un fiancé déjà désigné, arrive parfois à être sauvée grâce à l'intercession du curé du village, mais il arrive aussi que la danseuse reste dans les griffes du diable; et gare à celle qui demeure au bal après minuit, le soir du Mardi Gras!

Se faisant presque toujours l'auxiliaire du curé, le conteur encourage les gens à la "revanche des berceaux", en développant le culte de l'enfant. L'homme qui a injurié un squellette-revenant ne pourra se sauver qu'en portant dans ses bras un bébé récemment baptisé, encore incapable de marcher, et qu'il ne déposera

pas quoi qu'il arrive (*Contes populaires*, p.116). H.-R. Casgrain insiste sur la supériorité spirituelle du petit: "Si j'avais connu, il y a quelques heures, ce que le bon ange de cet enfant lui a fait voir et entendre" (*Légendes canadiennes*, p.105).

La plus grande partie des contes touche au culte et à ses ministres. L. Fréchette ne peut mieux donner une mauvaise opinion de son héros qu'en écrivant ceci: "jamais on voyait sa corporence à la messe; jamais il ôtait son chapeau devant le calvaire; c'est toute s'il saluait le curé du bout des doigts"; "c'était ben clair qu'il avait appris rien de bon pour le salut de son âme" (*Contes d'Autrefois*, p.119).

L'homme qui ose s'attaquer aux objets religieux est aussitôt puni: Jacques Ledur reçoit en châtement la même balle qu'il a tirée sur le Christ d'un Calvaire. Il en meurt, mais non sans s'être confessé (*Contes Vrais*). L'objet béni et le symbole chrétien ont aussi une puissance conjuratrice: tant que Rose peut garder sa petite croix accrochée à son cou, elle est tranquille. Mais le diable malin veut la lui arracher et l'étole du curé arrive juste à temps pour la sauver.<sup>10</sup> Le simple signe de croix a une puissance merveilleuse; on le fait parfois "des deux mains" (*Contes d'Autrefois*). Avant de défendre sa vie, devant les "Sauvages" comme devant le loup-garou, on se signe.

Celui qui ne respecte pas les rites et le calendrier liturgiques n'est pas "chanceux". Le conteur de "La mort du Bonhomme Price", donne au décès de son héros une raison religieuse: "Les curés avaient dans leur idée de l'arrêter de travailler le dimanche. N'importe quel curé qui veut s'en donner la peine est capable de faire ça. Y ont la force de faire ce qu'y veulent. Le curé Lapointe, y avait la tête pas mal dure. Probablement qui a ben prié, pis jeûné. En tout cas, y a certainement fait quelque chose pour poigner le Bonhomme" (*Il était une fois . . .* p.114). Celui qui laboure son champ le jour des Morts verra les sillons se remplir de sang; le loup-garou arrive parce que le moulin marche pendant la messe de minuit; Tom Caribou est attaqué par une ourse parce qu'il n'a pas voulu aller à la messe de minuit, "c'était sa punition pour ne pas avoir voulu [se] mettre [à genoux] d'un bon coeur le jour de Noël".

Mais ce sont surtout les Pâques qui fournissent l'occasion de se damner ou de se racheter. Dans la plupart des cas la légende est répandue et diversifiée. Il s'agit de sept ans loin de la fréquentation des sacrements: "la septième année approchait tout doucement, et comme c'était l'époque où les gens placés en aussi triste cas se transforment en loups-garous . . .";<sup>11</sup> "depuis sept ans que c'pendard de Tourteau faisait pas ses pâques; y'avait viré en Loup-garou à la

première heure du huitième Carême” . . . ;<sup>12</sup> “Qui courra le loup-garou un de ces jours, certain! — Dis-donc une de ces nuits plutôt. — Dame, quand il aura été sept ans sans recevoir l’absolution” (*Contes d’Autrefois*). Fréchette, donne une autre version; ce ne sont plus sept, mais deux fois sept ans, qu’il faut passer en ces conditions pour devenir “Fi-Follet” et être condamné par Satan à égarer “les passants attardés”. Un conte narré par un homme de soixante-dix ans en 1942, reprend le nombre: “mon oncle disait avoir connu un nommé Lachance. Il n’avait pas fait ses Pâques depuis quatorze ans. Il mangeait toujours de la viande le Vendredi. Il partait tous les Vendredis Saints, au soir, et il revenait seulement à la Quasimodo. Cette année-là, il mouillait, il est parti. Où ca? Où qu’on ne le verra plus jamais. Un jour un étranger a vu de la lumière au bord du fossé. Il a été pour éteindre la lumière, mais la lumière reculait toujours. Le feu s’en allait du côté de l’église. Y’(l’étranger) garroche une pierre sur le feu. En garrochant la pierre, le feu disparaît! Mais Lachance était là! L’étranger a eu ben peur et il est retourné chez lui. Lachance va chez lui aussi. Et pis, le jour de Pâques, y va à l’église et y fait ses Pâques” (*Contes populaires*, p.111). Au Québec, comme dans bien d’autres pays, le chiffre sept et ses multiples revêtent une puissance mystérieuse. La confession ne semble pas être du goût du public, car en plus de tous ces châtements évoqués, L.-P. Lemay éprouve le besoin de finir un récit (“La dernière nuit du Père Rasoy”) par un petit couplet sur sa nécessité.

**L** E CONTEUR voudrait encore inciter celui qui l’écoute à être un membre actif de sa paroisse. Bien sûr, il exalte celui qui porte sa dime au curé (*Contes d’Autrefois*), mais il montre aussi les mauvais résultats de la démission des bâtisseurs d’églises: pratiquement toutes les églises de la Province ont été construites par le Diable. Les paroissiens ont bien voulu donner leur argent, mais pas leur temps; ils n’en ont déjà pas trop pour cultiver leur champ. Le curé, désespéré de ne trouver personne pour charrier ses pierres et les matériaux de construction, fait appel à la Vierge qui lui envoie un cheval fringant. Le bedeau est alors chargé de le conduire, mais avec défense expresse de lui ôter la bride. Comme il se trouve toujours quelqu’un pour enfreindre la consigne, au bout de quelques jours, le cheval noir, ou parfois blanc, redevient Satan. Le travail reste alors à terminer, et dans maintes églises on montre, comme à l’Islet ou à la Baie-du-Febvre, les quelques pierres qui font défaut (ce qui est une attraction touristique!). En 1899, l’Abbé Charles Beaubien fait

allusion à une peinture représentant un cheval blanc qui est Satan dans la sacristie de l'église du Sault-au-Récollet. Et le tableau aurait été peint par le curé de l'époque.<sup>13</sup> Inutile de dire que cette oeuvre n'a jamais existé, mais le fait que les conteurs la citent en exemple prouve combien la légende est accréditée.

Le Québécois a une propension à se tourner vers son passé. Bien souvent, les "diseurs" narrant des histoires du temps des pionniers assimilent le chrétien au soldat, le fusil à la croix: "alors, avec un sang-froid admirable, pendant que les balles sifflaient autour de lui [...] il passait tout doucement le canon de son fusil à travers les branches, et au moment de viser faisait un grand signe de croix" (*Légendes canadiennes*, p.64). On ne sait s'il s'agit d'un exorcisme sur un geste coupable en soi, du "baptême" de l'âme du sauvage qui quittera le corps atteint par la décharge, ou de simple superstition ou coutume. Parlant encore du pionnier, Casgrain lui trouve trois types: "il est à la fois prêtre, laboureur et soldat. Prêtre! sa piété ardente, sa foi vive, son zèle pour le salut des âmes amolissent les coeurs les plus durs et entraînent vers la foi des peuplades entières. Fut-il jamais un plus beau sacerdoce?" (*Légendes canadiennes*, p.64). Il est à craindre que ce ne soit pas le type qui ait prévalu... à moins que le zèle ne consiste à peupler le ciel à l'arme à feu! Un autre conteur assimile à la vengeance divine le passage des Anglais: "ce feu a commencé à paraître pas longtemps après "le dérangement" de nos gens par les anglais, ajouta le vieillard (...). Soyez sûrs qu'il y en a, dans ces flammes, qui sont tourmentés pour de gros péchés. Ah! le Bon Dieu est juste, et on ne se moque pas de sa justice comme ça!"<sup>14</sup> H.-R Casgrain exprime pompeusement ce que d'autres conteurs disent avec plus de maladresse: "le peuple à qui la Providence a donné de tels ancêtres, s'il est fidèle aux desseins de Dieu, est nécessairement destiné à de grandes choses" (*Légendes canadiennes*, p.55). Les exemples fourmilleraient si nous envisagions les contes hors de l'angle religieux, nous voulons seulement souligner ici, une fois de plus, le lien établi par le conteur entre les valeurs chrétiennes et les valeurs patriotiques.

A travers les contes, nous découvrons encore les habitudes religieuses des gens du XIXe siècle; cette fois, l'auteur se livre à son insu. Parfois, à la fin du conte retranscrit nous trouvons: "ce fut le signal de la prière" (*Contes et Récits*), ou encore: "puis on fit très dévotement la prière en commun, et chacune aspergea copieusement sa couche d'eau bénite pour chasser les mauvais esprits et les cauchemars".<sup>15</sup> La figure du prêtre est révéree: "et tout le monde se leva respectueusement devant le pasteur aimé et vénéré de la paroisse" (*Contes*

*d'Autrefois*, p.104). Personne ne s'étonne de son rôle: "nous ne pouvons rien contre les esprits observai-je, nous parlerons de cela au curé" (*Contes vrais*, p.26); "l'Curé y a été (...) Ils ont été trouver l'évêque... (*Contes populaires*, p.113); "l'homme était ben en peine. Il va voir le curé et lui raconte son histoire" (*Contes populaires*, p.116); "quand le curé fut venu, elle lui raconta en secret toute son aventure" (Aubert de Gaspé, *Mémoires*). Le pasteur est un conseiller dont les avis paraissent parfois curieux. Pour délivrer quelqu'un d'une apparition le curé "lui dit qu'il ne pouvait faire autre chose, pour le moment, que de lui envoyer des saintes reliques". Les conteurs ont quelquefois de bizarres opinions de leur prêtre. L'un d'eux remarque: "tous les curés ont le *Petit-Albert* pour faire venir le diable quand ils en ont besoin" (*Mémoires*); or, le *Petit-Albert* est un livre de sorcellerie populaire aux XVIII et XIXe siècles, "publié en France et interdit au Canada puis-qu'il était censé donner le moyen de communiquer avec le Diable. Dès qu'un curé mettait la main sur un exemplaire, le *Petit-Albert* était brûlé". Le fait que le conteur suppose que tous les curés ont un *Petit-Albert*, ce que soutient aussi un habitant, un "diseur" populaire (*Contes populaires*, p.39), confirme le caractère de superstition dont le prêtre est entouré, beaucoup plus encore que de vénération au sens strict du terme. Combien de pasteurs sont peints passant l'étole "dans le cou" d'une pauvre créature menacée de damnation? (*Rose Latulippe*). Le curé acquiert certes une place de grand prestige; il peut même arranger des mariages entre des familles (*Contes d'Autrefois*, p.108).

Les cérémonies religieuses trouvent aussi leur place dans les contes: on décrit une noce (*Contes vrais*, p.430); on montre les garçons trouvant jolies les filles qui "font la quête le dimanche, à l'église, pour la chapelle de la Sainte Vierge"; on présente "un vieux chantre au lutrin (...) qui (met) sa gloire à chanter plus haut que les autres les psaumes des vêpres" (*Contes vrais*, pp.430-431). La pratique religieuse est toujours évoquée; un conte peut commencer ainsi: "par un beau dimanche, après la messe...".<sup>16</sup> Le prêtre paraît, portant "sur sa poitrine, dans une custode d'or le suprême viatique", et les gens s'agenouillent "sur le bord du chemin, dans la poussière, saluant tête nue le divin Voyageur" (*Contes vrais*, p.15). "Les habitants [viennent] au marché" et emplissent l' "humble église de Notre-Dame des Victoires"; c'est "un va-et-vient continu", le benitier [est] mis à sec"; on va à l'église "faire une prière avant de mettre en vente sa marchandise" (*Contes vrais*, p.41). Au chantier, le contremaître "dit à ses hommes: approchez tous". Se recueillant un peu, il ajoute: "nous allons dire le Bénédicté" (*Forestiers et Voyageurs*, p.49). On tient à "quitter la terre du Bon Dieu" "muni de tous les sacrements de l'Eglise

sans en manquer un”, mais on mêle parfois bien des choses. Si l'on fait des crèches au village (*Contes d'Autrefois*, p.85), on pense que le “petit Noël” connaît intimement le Bon Dieu et “sait sa toute-puissance”;<sup>17</sup> on parle du tison de Noël comme d'une protection contre le tonnerre: à cet effet, le 25 décembre, on met dans le feu un morceau d'érable, juste au moment du Sanctus, puis, avant qu'il ne soit consumé, on le jette dans la neige. Il servira tout le reste de l'année, à l'instar du rameau béni. On pense aussi que l'hostie consacrée ou une image de la sainte Face sont ininflammables et le marin s'abstient de toucher au haddock parce que c'est le poisson de Saint Pierre. Le conte nous révèle un mélange de croyances et de superstitions que les conditions de vie et la dure lutte contre les éléments suffisent parfois à justifier pleinement.

**L**ES SAINTS n'ont guère de chance au Québec. A part quelques personnages de l'Ancien et du Nouveau Testaments, Notre-Seigneur, la Vierge et Sainte-Anne, patronne des marins, le tour est bientôt fait. On raconte des histoires extraordinaires: une petite fille de l'Ile d'Orléans aurait été transportée en Louisiane par la Vierge et l'on cite en témoignage une lettre de l'évêque du lieu (*Histoire de l'Ile d'Orléans*, p.33); Marie, décidément remuante, viendrait soigner des enfants pour permettre à leur mère d'aller à la messe. Il y a encore l'histoire de la Vierge des Hurons de l'Ancienne Lorette qui s'est déplacée pour revenir à son village, et la légende de son rosier qu'on n'a jamais pu couper, avec la répétition lancinante, tout au long du conte: “la Vierge, les deux doigts levés, montrait le ciel”.<sup>18</sup> Mais il y a aussi, au Québec, les légendes au sens strict, les histoires de martyrs du terroir, telle l'*Iroquoise* (1827).

Les contes ou les légendes de saints sont pourtant relativement peu révélateurs de l'âme du pays, qui se dévoile mieux à travers les visions de sa fantaisie, de son imagination, et la fréquence du retour de certaines figures, de certains thèmes. Satan est sans contredit le héros du récit au Québec; il apparaît sous bien des aspects: cheval, chien ou chat, nain ou colosse, hideux ou séducteur. La plupart du temps le conteur mentionne les cornes et les doigts fourchus, les ongles qui blessent pour que le sang de la victime serve au pacte diabolique. Même quand il se transforme en “dandy”, Satan doit garder sur la tête un chapeau en poil de castor et aux mains des gants de peau, il ne quitte que son manteau de racoon. Toujours, il se trahit ou se révèle par une odeur de soufre: “il me semblait qu'une haleine brûlante me soufflait dans la figure, et je crois vraiment que j'ai senti une odeur de soufre” (*Forestiers et Voyageurs*, p.75);

“le diable disparut aussitôt avec un bruit épouvantable en laissant une odeur de soufre” (*Rose Latulipe*). Bruit, soufre et flamme, tout l’arsenal moyenâgeux et international de l’imagerie chrétienne! Les chiens et les chats sont de préférence noirs; ils sont parfois accompagnés d’un “bûcher diabolique, qui (donne) flamme et lumière sans brûler” (*Forestiers et Voyageurs*). Les sorciers, associés aux démons, peuvent aussi prendre la forme d’un animal; dans le “Cabat des Chats au Pont-des-Chicanes”, Marius Barbeau parle d’un pont où des centaines de matous se réuniss(ent) pour leur sabbat”.<sup>19</sup> Quand il s’agit d’un cheval, il est pimpant et noir ou blanc; c’est la Vierge qui l’envoie, tout harnaché; curieuse interprétation des rapports entre le Ciel et l’Enfer, Satan devenant un esclave.

Le folklore indien a été plus ou moins baptisé et introduit dans la littérature orale québécoise. Le Grand Manitou exerce son influence sur les sorciers (*Le foyer Canadien*, vol.IV, pp.534-551); c’est grâce à lui que le Carcajou fait tourner le lard dans les chantiers et c’est lui qui rend les plantes vénéneuses, telle l’herbe à puce. J.-C. Taché assimile parfaitement le Grand Manitou au Diable: l’un ou l’autre donne son pouvoir à la “Jongleuse”. Les diabolotins ou Mahounets tiennent les hommes en esclavage: “Ikès était ce qu’on appelle ‘un adocte’; c’est-à-dire qu’il avait un pacte secret avec un ‘Mahounet’: ils étaient unis tous deux par un serment comme des franc-maçons. Il n’y a que le baptême ou la confession et l’absolution qui soient capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte” (*Forestiers et Voyageurs*). Le “Mahounet” moyennant quelques sacrifices n’est pourtant pas “mauvais diable”, il aide son compère dans ses difficultés. D’autres êtres légendaires craignent comme lui les sacrements chrétiens; le Géant des Méchins, Outikou, “ne mange pas les Sauvages qui ont reçu le baptême et qui prient”, mais son cri fait mourir les autres; de son bâton, un bouleau entier, on fera une croix qui chassera à tout jamais Outikou (*Forestiers et Voyageurs*, pp.115-123).

Les créatures de la mythologie païenne d’origine européenne sont introduites dans le conte chrétien. Le signe de leur insertion, c’est qu’on les chasse ou qu’on les apprivoise par la Croix. Ainsi des feux-follets, ou plus généralement “Fi-Follets”, englobant les bons et les mauvais génies: “nos Canadiens des campagnes considèrent les feux-follets comme des sorciers ou génies malfaisants qui cherchent à attirer le pauvre monde dans des endroits dangereux pour causer leur perte” (*Les Anciens Canadiens*). Les “fi-follets” sont le plus souvent considérés comme des âmes en peine à l’instar des loups-garous; mais contrairement à ceux-ci, ils semblent heureux de leur sort. Les habitants de Beaupré voient le

soir “des flammes [danser] sur la grève comme si tous les ‘fi-follets’ s’y étaient donné rendez-vous. De petits être grotesques, fantasques, chant[ent] et dans[ent] dans des rondes effrénées” (*Bulletin des Recherches Historiques*, 35, pp.645-650). Il ne s’agit que des pêcheurs de l’Île d’Orléans qui vont à l’anguille, de nuit, à la lanterne; mais leur île en a gardé une terrible réputation! (*Les Soirées Canadiennes*, I, 1861, p.144). D’après A. Désilets, vers 1800, les “fi-follets” hantent les eaux profondes du Saint-Laurent,<sup>20</sup> mais le voyageur attardé risque aussi de les trouver sur sa route. On a encore plus peur d’eux que du loup-garou, car ils sont insaisissables. Pour s’en sauver, il faut se mettre entre deux terres, en ramassant bien vite une motte de gazon qu’on se pose sur la tête; mais pour “délivrer” le feu-follet, le meilleur moyen c’est de planter une aiguille dans du bois ou, mieux encore, son couteau entrouvert. Le feu-follet, attiré par le métal, se fauilera dans le chas de l’aiguille ou s’introduira entre la lame et le manche du couteau; il se coupera, saignera et sera ainsi “délivré”. Personne n’a jamais osé assister à la délivrance d’un feu-follet; seulement, le lendemain, celui qui revient chercher son couteau peut bien y trouver une goutte de sang. Certains prétendent que poser sur le sol deux objets en croix serait efficace, mais ce ne sont pas les leçons les plus communes.

Proche parent du “fi-follet”, sinon par la taille, du moins par la signification, le loup-garou erre, cherchant qui dévorer. Il ne revêt sa forme animale qu’à la tombée de la nuit: “c’est pas drôle d’avoir un mari qui se vire en bête tous les soirs pour aller faire le ravaud le long des chemins, dans les bois, on sait pas où. J’aimerais autant avoir affaire au démon tout de suite” (*Contes d’Autrefois*, p.115). La peau du loup-garou est à l’épreuve des balles (*Contes populaires*, p.114), à moins que celles-ci ne soient auparavant trempées dans de l’eau bénite. L’animal n’est pas toujours un loup, à vrai dire; il se présente le plus souvent sous l’aspect d’un chien, d’un chat, d’un cochon ou même d’une poule. L’homme peut s’être vendu au diable pour obtenir sa métamorphose, mais généralement il s’agit d’un chrétien qui est resté quelques années sans faire ses Pâques et qui appartiendra à Satan jusqu’à ce que quelqu’un ait le courage de le délivrer. Il peut être fort gentil dans la journée! Pour se sauver, il doit saigner, recevoir une blessure en forme de croix; il faut surtout éviter de le tuer. Celui qui a délivré un loup-garou ne doit révéler son identité à personne pas même au curé. Un jour, le grand-père d’un conteur qui “était ben chum avec un autre gars”, s’entend demander: “es-tu peureux?” Son chum lui donne rendez-vous à onze heures. Sur un pont “un gros chien arrive dessus. Le gros chien met ses pattes sur les épaules de mon grand-père. Mon grand-père lui sapre un coup de

poing en pleine face. Et pis y'voit mon gâs face à face devant lui, flambant nu. Mon grand'père dit: "maudit que tu m'a fait peur. Tu mériterais la meilleure volée . . ." — "Fais pas ça. J'suis délivré maintenant. Tu m'as délivré" (*Contes populaires*, pp.111-112). On insiste sur le fait que lorsqu'il attaque, le loup-garou se souvient de la férocité de ses aïeux, et on raconte qu'une blessure faite à un loup-garou en état de métamorphose se retrouve sur son corps humain. On rappelle l'histoire de cet homme qui, ayant tué une louve à la chasse, lui coupe une patte et voit la main de sa femme, une Iroquoise. Arrivant chez lui, il trouve son épouse mutilée et apprend par là qu'elle est louve-garou. "Courir le loup-garou" est un châtement du Ciel. Il s'agit là d'un mythe tenace et fort répandu dans l'Europe moyenâgeuse: crainte des animaux dangereux et, partant, assimilés au démon et aux possédés, mythe du rachat par le sang, mélange d'anciennes croyances où la métamorphose en animal inférieur dans l'échelle biologique est un châtement. Combien de contes de fées à travers tous les pays ne sont-ils pas proches parents de ces histoires? (Même dans les contes non chrétiens; voir la Belle et la Bête, Blanche-Neige etc. . . .). Ce que les récits québécois ont de particulier, c'est que, loin d'oublier l'élément religieux cause du châtement, ils en font une pièce essentielle et le ressort dramatique. Les exemples fourmillent en ce domaine.<sup>21</sup>

Les Québécois ont encore fait des lutins des créatures du monde chrétien. En effet, pour se débarrasser de ces petits esprits malicieux, il faut tracer une croix sur les bâtiments et mettre un rameau bénit dans l'étable. Ils peuvent être fort bons, si on les traite bien, et on raconte l'histoire de cette jument que l'on trouve toute pansée le lundi matin (*Contes d'Autrefois*). Mais gare au paysan qui s'aviserait de dénouer les crinières de ses chevaux, tressées par les lutins, ses bêtes "attraperaient le diable!" Mécontents, les lutins font beaucoup de farces désagréables; H. Beaugrand parle de faux émoussées, de tourtières brûlées, etc. . . . L'habitant associe plus ou moins les lutins au démon et leur accorde, dans ses contes, la même place que dans la vie journalière.

Quant au sorcier, il est omniprésent. Il n'est pas toujours métamorphosé, mais il a vendu son âme au Diable en échange d'un pouvoir maléfique ou pécuniaire, ou de tout autre avantage temporel. *Le Petit-Albert* donne bien des moyens pour ce faire. Les conteurs parlent, par exemple, d'une poule noire: "I' faut une fourche de trois ou quatre chemins. I' faut attacher cent pieds de corde à la poule. Faut qu'elle soit toute noire. Là, ils la vendent. A minuit juste, ils lâchent la poule et pis ils appellent: 'Charlie, j'ai volaille à vendre'. Ils entendent ben du train. Il faut qu'ils le fassent trois soirs de suite. Rien que le troisième soir il

voit [sic] Charlie. Ils entendent ben du train. Ca ne fait rien; faut qu'ils touchent. Ils vendent la poule pour une somme d'argent" (*Contes populaires*, p.113). Le refus de nommer Satan trahit la terreur superstitieuse que celui-ci engendre. Le réflexe est semblable à celui qu'on peut noter chez certains peuples africains, des Mossi par exemple, qui n'appellent jamais le lion que par le nom de Seigneur, de crainte de l'offenser ou de l'attirer. L'importance accordée au nom est signe d'une civilisation "nominaliste" où le vocable se confond avec l'être. D'autres diseurs évoquent la mouche que le bûcheron-sorcier cache dans sa cognée et qui lui permet d'abattre trois fois plus d'ouvrage que les autres. Attention aux manches de cognées qui portent une cheville!<sup>22</sup> La mouche est bien maltraitée, serait-ce en souvenir des cruelles mouches noires du Québec? Le terrain d'élection des sorciers est l'Île d'Orléans. Quand un sorcier meurt, il n'a de cesse de s'y rendre; la légende de *la Corriveau* nous montre la sorcière sautant sur le dos d'un passant et l'obligeant à transporter son squelette dans l'Île; elle-même ne peut traverser le fleuve seule, car il est béni! Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'assimilation du sorcier au démon. La "Jongleuse", tellement crainte de tous, n'est qu'une forme plus ou moins indienne de la sorcière. "Les Jongleurs sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La jonglerie ne prend que sur le sang des nations et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel" (*Forestiers et Voyageurs*, p.83). Le souvenir de la "Jongleuse" est encore vivace à l'époque où H.-R. Casgrain écrit, tant le conte a imprégné les esprits: "le prestige et le merveilleux dont la superstition populaire avait entouré cet être mystérieux ne sont pas encore éteints et plusieurs prétendent que les pistes de raquettes qui se voient incrustées dans un des rochers du rivage ont été imprimées par ses pas" (*Légendes Canadiennes*, p.172). J.-C. Taché assimile le "rammancheux" au sorcier, il parle ainsi de la jonglerie qui s'appelle médecine: "ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades [ . . . ], ils s'enferment dans des cabanes à sueries, avalent du poison et font mille et un tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien" (*Forestiers et Voyageurs*, p.89). On peut assimiler aux sorciers les "jeteux de sorts" qui ne peuvent être vaincus que par un sorcier plus fort. C'est un "quêteux" ou un simple habitant qui jouent mille tours aux gens et aux bêtes: on a vu des cochons en équilibre sur la tête, des taureaux ensorcelés, (à cette occasion, LeMay octroie, dans "le boeuf de Marguerite", dix pages de sermon sur le diable, p.140-149; nous ne savons si le conteur populaire était aussi prolix, mais c'est possible!), des chevaux devenus boiteux, des hommes forcés de se gratter l'oreille, des champs desséchés, des roues de

chairs reculant à partir du moment où on passait devant une certaine maison, jusqu'à la traversée de la rivière ces choses là ne passent jamais les rivières" (*Contes populaires*, p.112).

L'ACTION DU DIABLE se manifeste encore d'une manière fort curieuse. A condition de prononcer le serment suivant à Belzébuth, l'air peut se remplir de canots d'écorce de bouleau, bourrés de "possédés" s'en allant voir leurs "blondes": "Satan, roi des enfers, nous te promettons de te livrer nos âmes, si d'ici à six heures, nous ne prononçons le nom de ton maître et le nôtre, le Bon Dieu, et si nous touchons une croix dans le voyage. A cette condition tu nous transporterai, à travers les airs, au lieu où nous voulons aller et tu nous ramèneras de même au chantier. Acabris! Acabras! Acabram!... Fais nous voyager par dessus les montagnes..." On trouve ailleurs que les hommes ainsi embarqués ne doivent pas boire, sous peine de culbute (*Contes d'Autrefois*, p.258). Certains conteurs attribuent au "sacreur" le pouvoir d'obtenir un canot. Un camarade s'ennuie, "l'sacreur dit: 'Ben, j'vas demander l'canot pour nous transporter tous deux'. Comme vous savez il ne faut pas prononcer le nom du Bon Dieu ni toucher un clocher". Parfois un des voyageurs se repent et revient à pied au camp; en arrivant il apprend que ses camarades ne sont pas rentrés, ils ont dû culbuter. Des conteurs affirment avoir entendu chanter "dans les airs: c'est l'aviron qui nous mène, qui nous mène", et avoir entendu ramer, au "bruit sourd des rames frappant sur le bord du canot. Ca faisait roup, roup, roup" (*Contes populaires*, p.115). Voilà un conte bien proche du tapis volant des *Mille et Une Nuits*. On le comprend assez si on songe à l'isolement des bûcherons qui ne peuvent avoir de contacts avec personne et qui entendent le passage des outardes, des canards au-dessus de la forêt, parfois le soir... On trouve, près de Québec, une autre version de la chasse-galerie, plus proche de celle qui semble être l'originale et qui viendrait d'Anjou. Massicotte raconte qu'en Anjou, "un certain sieur de Gallery en expiation de la faute qu'il avait commise de chasser pendant la grand'messe, fut condamné à chasser de nuit dans les plaines éthérées jusqu'à la consommation des siècles" (*B.R.H.*, 4, 1938, p.163). C'est la version de Québec qui ajoute les cris: "Kss, Kss, mange-lé, mange-lé", perçus par les discours. Parfois les deux versions se mêlent, tel dans le récit recueilli d'une personne du Mont-Tremblant (*Contes populaires*, p.115).

Le conteur évoque encore les douleurs et les cris, les manifestations des possédés en quête de prières. Aux alentours de l'Anse Pleureuse, ce sont des

vagissements; “le feu des Roussi” (*Contes et Récits*) est une flamme bleuâtre qui court sur la baie pour avertir les passants de prier pour les pauvres noyés; de nombreux bruits mystérieux viennent déranger les habitants et leur rappeler leur devoir d’intercession (*La Tour de Trafalgar*). Un chrétien mort en état de péché, et enterré, est retrouvé pendu à un arbre. Si un passant insulte un tel squelette, il se voit donner par lui un rendez-vous impérieux. Il ne peut se sauver de remplacer le mort et de purger la peine à sa place que s’il porte le bébé; le squelette exige qu’il le pose; si le passant résiste, il a gagné. L’un des pendus s’adresse ainsi à son insulteur: “t’as ben faite, parce que si tu l’avais mis à terre tu serais à ma place. J’suis obligé de rester dix ans encore” (*Contes populaires*, p.116). Il est original de voir le corps sortir du tombeau pour aller dans un arbre tenter le badaud injurieux; de plus, c’est le curé qui a donné la recette du salut. Mais les revenants ne viennent pas seulement sur la terre pour se faire remplacer, ils peuvent y faire tout simplement leur purgatoire. Bien souvent, il s’agit de prêtres qui ont mal célébré leurs messes comme celui “des Trois messes” de Daudet. Le schéma est tout à fait le même et se répète dans plusieurs églises de la Province: Lotbinière, Ile Dupras ou Sorel. Plusieurs conteurs rapportent cette histoire:<sup>23</sup> “je fus condamné à faire mon purgatoire pendant trente ans, sur les lieux mêmes que j’avais profanés. Au coup de minuit, mon âme rentrait dans mon corps et se traînait sur les marches de l’église”. Cela durera jusqu’au jour où un passant attardé et courageux osera répondre au prêtre. Il y a ici la foi naïve que le purgatoire dure un temps donné, que la punition correspond très exactement à la faute matérielle, que les lieux profanés doivent être purifiés par la pénitence du pécheur. Toutes ces croyances ne sont pas propres au christianisme; l’élément qui paraît peut-être le plus significativement chrétien, et qui recouvre alors tous ces exemples ainsi que ceux des “fi-follets” et des loups-garous, c’est la croyance fondamentale à la Communion des Saints, qui autorise et rend nécessaire la prière, l’aide pour la délivrance des autres, morts ou damnés. C’est certainement l’élément le plus constructif et le plus profond de ces mythes; il implique la foi dans un monde dépassant l’aspect du nôtre et où seule compte l’amitié de l’âme avec Dieu. A travers le conte, le “diseur” dépasse même le cadre de la doctrine catholique: il sauve aussi les damnés; signe qu’il est difficile à l’homme de croire que tout espoir est à jamais perdu, surtout quand cet homme est habitué à surmonter les obstacles nombreux créés par un pays redoutable.

Le Diable est un personnage tellement quotidien pour le conteur québécois qu’il lui fournit matière à conseils et à explications: on dit “ouvrez” et non pas

“entrez” lorsque quelqu’un frappe à la porte de peur de permettre l’intrusion du Malin (*A la veillée*) ; on sait le pourquoi des îles desséchées : Satan y a jeté une femme vendue à lui ; pourquoi aussi le curé commence si vite à lire les vêpres après la messe de “la Notre-Dame de Mars” : c’est que le Diable chagriné du mystère de l’Incarnation a obtenu d’avoir les âmes des enfants nés entre la messe et les vêpres de ce jour-là, et l’Eglise l’a joué . . . Mais Satan fait aussi bien des tours. Il s’acharne à empêcher la bénédiction des églises ; on raconte que celle de l’Etang du Nord aux Iles de la Madeleine, construite avec du bois d’épaves a été abattue avant d’être terminée. Les naufragés survivants, interrogés, ont rapporté que le capitaine du navire, le matin de la catastrophe a dit : “je donne la cargaison au Diable”. Le bois est maudit, des prières publiques et une bénédiction permettent pourtant de terminer l’église. Mais Satan ne fréquente pas que les temples, il va aussi aux “petits bals à l’huile”, et nous connaissons les exemples de Flore de Sainte Luce et de Rose Latulipe qui se sont laissé enjoler par le démon. Parfois, les cavaliers et les cavalières sont happés dans la nuit par le diable et on ne les voit plus, ils s’enfoncent dans la neige. Heureusement, le curé est bien souvent en prière dans son église, il sait qu’une âme se perd et le bedeau doit le conduire bien vite sur les lieux.

L’Eglise a le pouvoir de conjurer les sorts et de mettre en échec le démon. Cela est particulier aux contes du Québec, qui sont, finalement, assez optimistes. L’Eglise a tout pouvoir, sauf sur les trésors qui, enfouis dans les poëles ou dans le sol, ont la propriété extraordinaire de se mouvoir de haut en bas et de gauche à droite, empêchant ainsi toute possibilité de récupération ; pourtant les trésors cachés ne manquent pas au Québec!<sup>24</sup> Mais l’Eglise n’y peut rien tout ce qui est enterré appartient au démon ; souvenir naïf peut-être de la croyance qui situe le Malin au “sous-sol”, au centre de la terre, ou reste d’un manichéisme plus ancien. Mais aussi l’argent n’est pas si important que les âmes ; l’essentiel c’est qu’elles puissent être sauvées et cela est bien sympathique dans un peuple de paysans ! Le conteur a souvent recours à l’exorcisme. P. Aubert de Gaspé dans sa “légende de Joseph-Marie Aubé” (*Mémoires*, pp.186-196) et P.-O. Chauveau dans la “Légende de Lanouet” en décrivent le processus. Dans le dernier récit, on trouve ces mots : “Tu le vois bien, Fanfan, c’était bien le démon (sous forme d’ours). Et la blanche lumière était la Sainte Vierge”. Il y a toujours un antidote et pour que personne ne puisse en douter, le conteur ajoute : “une de nos légendes a une authenticité que je ne lui soupçonnais pas d’abord, c’est l’histoire de Lanouet. Il paraîtrait que le fait s’est passé à la Baie des Chaleurs et non pas

au Labrador, et que le prêtre qui reçut la lettre était M. Dejardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu".<sup>25</sup>

Dans le conte, au Québec, le Diable est bien souvent enchaîné sur une haute montagne et Dieu lui accorde même de dormir un peu, pendant la procession des Pâques Fleuries! Le Christ est humain: tandis que le jongleur assène des coups de marteau sur un crucifix, "les yeux mourants du Manitou crucifié versent des pleurs" (*Contes vrais*); alors que le Père Rasoy meurt, Séraphine, l'abandonnée, voit le crucifix saigner; à quelques maisons de là, le moribond le voit aussi, il sait que le sang coule pour Séraphine, à qui il abandonne tous ses biens et qui choisit le Christ pour époux (*Contes vrais*, p.236). Dieu enfin permet que des morts viennent annoncer à des vivants leur fin prochaine, afin que ceux-ci s'y préparent en chrétiens. La Croix a vaincu le vieil arbre du péché et une curieuse légende l'explique parfaitement: "Dieu ordonna qu'on mit sur la langue d'Adam quand on l'enterrerait un pépin de la pomme (qu'il avait mangée malgré le Bon Dieu et pour écouter le démon). Or ce pépin avait germé sur la langue d'Adam, et produit un pommier avec le bois duquel on a fait la croix de notre Sauveur. Et cette croix, ajouteraient encore quelques uns plus instruits, a été plantée justement sur la fosse de notre premier père" (*Contes populaires*, p.118). Traduction simpliste et naïve du parallèle établi par Saint Paul entre Adam et Jésus: "d'un côté, le péché d'un seul passant à tous les hommes pour leur condamnation; de l'autre, la justice d'un seul, passant également à tous les hommes pour la justification de la vie" (Romains, V, 18).

TOUT N'EST POURTANT PAS ROSE au pays de Québec et l'orthodoxie de la religion catholique est parfois malmenée. Ainsi, les contes, rapportés par Marius Barbeau dans "Grand'Mère raconte", laissent entrevoir toute une tradition manichéiste où Satan est créateur comme Dieu, créateur du mal; le crapaud, par exemple, serait son oeuvre. Il est vrai que cette tendance ne constitue pas l'essentiel, mais elle traduit certainement un aspect de l'âme d'un peuple relativement primitif, isolé, dans un monde dur et hostile. D'autre part, on ne se gêne guère pour introduire dans les contes les plus traditionnels, du type de la bergère épousant le Roi, le rôle de la Vierge Marie veillant sur la jeune fille.<sup>26</sup> La lutte des bons, soutenus par le Ciel, et des méchants, avec les forces infernales, est toujours évoquée. Sans faire tout à fait de Satan un créateur, combien d'anciens chrétiens n'ont-ils pas cru à un monde plus ou moins manichéiste? Mais, il est vrai, ceci n'est pas la norme au Québec, ce n'est qu'une

des tendances d'une âme, inquiète en même temps que sensée. L'élément apaisant triomphe, dans les contes où le diable est joué par les hommes et par les femmes (*Contes populaires*, p.114).

Vers 1861, les veillées, les conteurs, les loups-garous, les "jeteux de sorts" etc. . . . deviennent de plus en plus des souvenirs. F.-A. Larue écrit: "dans le temps passé c'est à peine si vous auriez pu rencontrer une seule personne de nos endroits qui n'eût délivré son loup-garou et conversé deux ou trois fois au moins avec les morts. Aujourd'hui plus rien; mais aussi les temps sont bien changés" (*Soirées Canadiennes*, 1861). L. Fréchette abonde dans le même sens; après avoir parlé de loups-garous, il écrit: "inutile d'ajouter que cette scène se passait il y a bien des années car fort heureusement, l'on ne s'arrête plus guère dans nos campagnes à ces vieilles superstitions et légendes du passé".<sup>27</sup> Cependant, dans les régions plus reculées de la Province, beaucoup d'habitants restent superstitieux et quelques conteurs exercent encore leur art. H.-R. Casgrain note, parlant d'une époque antérieure, il est vrai: "la superstition était encore si répandue et si vivace, que les personnes instruites mêmes qui n'ajoutaient aucune foi aux contes populaires, ne pouvaient, en les écoutant, se défendre d'une secrète terreur. Et dans un pays comme était le Canada, couvert d'immenses forêts inexplorées, peuplées de races étranges et à peine connues, tout était propre à entretenir et à fomenter les idées superstitieuses". (*Légendes canadiennes*, p.108).

La peur, l'isolement, le mystère d'un monde immense, dur et en partie inconnu; les longues soirées d'hiver avec la neige, peu de feu et peu de lumière et si peu loin des loups et des ours; le manque d'instruction, l'emprise d'un curé prêchant surtout la loi morale, invitant à craindre les forces du Mal, expliquent le développement religieux du conte au Québec. L'originalité est moins dans les formes, communes à bien d'autres pays, que dans la force de persuasion du conteur et dans l'insistance sur l'aspect religieux. Le conte doit instruire en divertissant; il y parvient grâce à l'art du conteur, pédagogue intelligent, grâce à son intention d'enseigner et de préparer à mieux vivre, par des exemples souvent pitoyables, grâce à son imagination créatrice d'un monde où le naturel et le surnaturel se côtoient et se mêlent, un monde où finalement le Bien triomphe.

Le conte au Québec est une mise en scène animée, turbulente parfois, fantastique souvent, de cette réflexion d'un Sauvage: "le chêne séculaire me rappelait en quelque sorte la puissance de mon Dieu".<sup>28</sup> Mise en scène non pas mystique, mais extrêmement quotidienne, réaliste, voire même intéressée,

n'oublions pas qu'il faut se sauver. Les contes du XIXe siècle au Québec révèlent un tempérament à la fois actif et rêveur, tempérament d'un petit groupe de paysans d'origine française dans un immense pays où il faut lutter pour survivre.

REFERENCES

- <sup>1</sup> Casgrain, H.-R., *Les légendes canadiennes*, Montréal, Beauchemin, 1907.
- <sup>2</sup> Rigault, Jean et ses Collégiens du CEGEP de Sherbrooke, *Il était une fois en Terre Québec, Anthologie de 56 contes et récits québécois*, Sherbrooke, CEGEP, 1969, p. 115.
- <sup>3</sup> Lemay, L.-P., "Sang et Or" dans *Contes Vrais*, Montréal, Beauchemin, 1907.
- <sup>4</sup> Ducharme, Charles M., "A la Sainte Catherine", 1889.
- <sup>5</sup> Haerne, A. de, "Le Diable au Bal", Sherbrooke, 1866.
- <sup>6</sup> Fréchette, "Le mangeur de grenouille", dans *Contes d'autrefois*, Montréal, Beauchemin, 1946, p. 141.
- <sup>7</sup> Raconté par M. Emile O., de Saint-Henri de Lanoraie, Collection F. Royer, cité par Royer, M., *Contes populaires . . .*, McGill, 1943, p. 114.
- <sup>8</sup> Stevens, Paul, "Les Trois Diables" dans *Contes populaires au Québec*, Ottawa, s.e. 1867, pp. 9-29.
- <sup>9</sup> Hello, Ernest, "Le gâteau des rois" dans *Contes extraordinaires*, Paris, Bruxelles, ed. sté gle de lib. cath. 1879.
- <sup>10</sup> Aubert de Gaspé, *Rose Latulipe*, Montréal, Beauchemin, s.d.
- <sup>11</sup> Faucher de Saint-Maurice, "Le Feu des Roussi", dans *Contes et Récits*.
- <sup>12</sup> Montigny, Louvigny de, "Une histoire de Loup-Garou", 1898.
- <sup>13</sup> *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 5, p. 245.
- <sup>14</sup> Turcotte, *Histoire de l'Île d'Orléans*, Québec, s.e., 1867, p. 77.
- <sup>15</sup> (Robertine Barry), Françoise, *A la veillée*, 1893.
- <sup>16</sup> Boucherville, Boucher de, *La tour de Trafalgar*, publié dans *l'Ami du peuple*, 1835.
- <sup>17</sup> Dandurand, Mme R., "Deux souliers", 1883.
- <sup>18</sup> Frère Marie Victorin, "Le rosier de la Vierge", dans *Récits Laurentiens*, Proc. des Fr. des Ec. Chr., pp. 23-49, Montréal, 1942.
- <sup>19</sup> *La Presse*, 11 août 1934, p. 45.
- <sup>20</sup> *Souvenirs d'un octogénaire*, Trois-Rivières, Dupont, 1922, p. 42.
- <sup>21</sup> *Le loup-garou* de Benjamin Sulte en 1876, de LeMay ou de Fréchette; *le Noyeux* de J.-C. Taché, ou encore une histoire de Sylva Clapin dans *le loup-garou* (*B.R.H.*, 3, 1899, p. 304); citons encore *le loup-garou* de Louvigny de Montigny en 1898 etc. . . .
- <sup>22</sup> Massicotte, E. Z., "La Mouche" dans *B.R.H.* 27, 1921, p. 246.
- <sup>23</sup> Aubert de Gaspé, "Légende du Père Romain Chouinard" (notre extrait), Faucher de Saint-Maurice, "le Fantôme de la Roche", L.-A. Olivier; "la légende de la messe du revenant", rapportée par Marius Barbeau dans *Journal of American Folklore*, vol. 33, 1920, p. 263.
- <sup>24</sup> Aubert de Gaspé, *Le Chercheur de Trésor*, Québec, Léger Brousseau, 1878, p. 28 et Royer, M. *Contes populaires . . .*, pp. 109-113.
- <sup>25</sup> *Souvenirs et Légendes*, Québec, 1877, s.e. pp. 15 et sq.
- <sup>26</sup> Turcot, Marie-Rose, "La Belle Marie", dans les *Contes populaires canadiens*, Montréal, Fides, 1948.
- <sup>27</sup> Fréchette, *La Noël au Canada*, Toronto, George N. Morang, 1900.
- <sup>28</sup> H. L., *Le Sacrifice du Sauvage*, s.l., s.e., 1845.